



2019



A la recherche de l'information inédite !

La saison est lancée. Six mois de compétition sont ainsi proposés aux amateurs qui concentrent leurs pensées quasi exclusivement sur leurs colonies pour forger en priorité le plaisir de participer, le savourer par la suite avant de connaître si possible la joie procurée par la réussite. La saison hivernale est définitivement remise, le travail administratif inhérent à 2019 terminé.

« Coulon Futé » reste fidèle à sa philosophie de privilégier les résultats « non connus » des amateurs. Et ce pour leur donner, entre autres grâce à des statistiques, matière à réflexion sur les performances sportives des colonies, et ce au plus haut niveau possible de préférence. Toutes les réflexions argumentées menées, individuelles comme collégiales, ne peuvent que contribuer aux fondations d'un futur proche. De ce fait, l'inédit est de nouveau présent dans chaque dossier.

A noter quelques changements par rapport aux années précédentes pour cause d'un résultat vieux et yearlings réunis imposé par l'EPR et la demande des lecteurs de reprendre le nombre de pigeons engagés par tout amateur classé.

Pour percevoir et comprendre au mieux ces changements, « Coulon Futé » rappelle le contexte sportif de chaque entente avant la publication des résultats.

Bonne saison à tous !

Dossier 25 : samedi 7 septembre

Le décor : six lâchers effectués

Noyon-Morlincourt	beau, très bonne visibilité, ouest faible à modéré	Oost-Vlaanderen	8:20
Noyon-Morlincourt		Renouveau	8:30
Noyon-Morlincourt		Ath, Lessines	8:40
Noyon-Morlincourt		L'Ouest	8:50
Noyon-Morlincourt		le Tournaisis	9:00
Noyon-Morlincourt		Dottignies, Canal l'Escaut	9:10

PETITE VITESSE : NOYON

- *Lâcher : 9h.*

Un premier lâcher tournaisien

Deux composantes classifiant par trois définissent un premier lâcher tournaisien de petite vitesse : d'une part, l'« Entente des VI » et, d'autre part, le « Groupement de Tournai ».

Les lettres A et B attribuées respectivement à l'« Entente des VI » et au « Groupement de Tournai » permettent d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons. Elles peuvent être remplacées par un chiffre en cas de récidive dans le classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur. Dans le cas du résultat vieux et yearlings réunis, les lettres V et Y usitées indiquent la catégorie du pigeon classé.

Une analyse sommaire:

- *un contingent de 646 pigeons*
- *un top de deux colonies*
- *palme renaisienne en terre tournaisienne*
- *le pointeur : un jeune de **Frederik Devoet, de Renaix.***



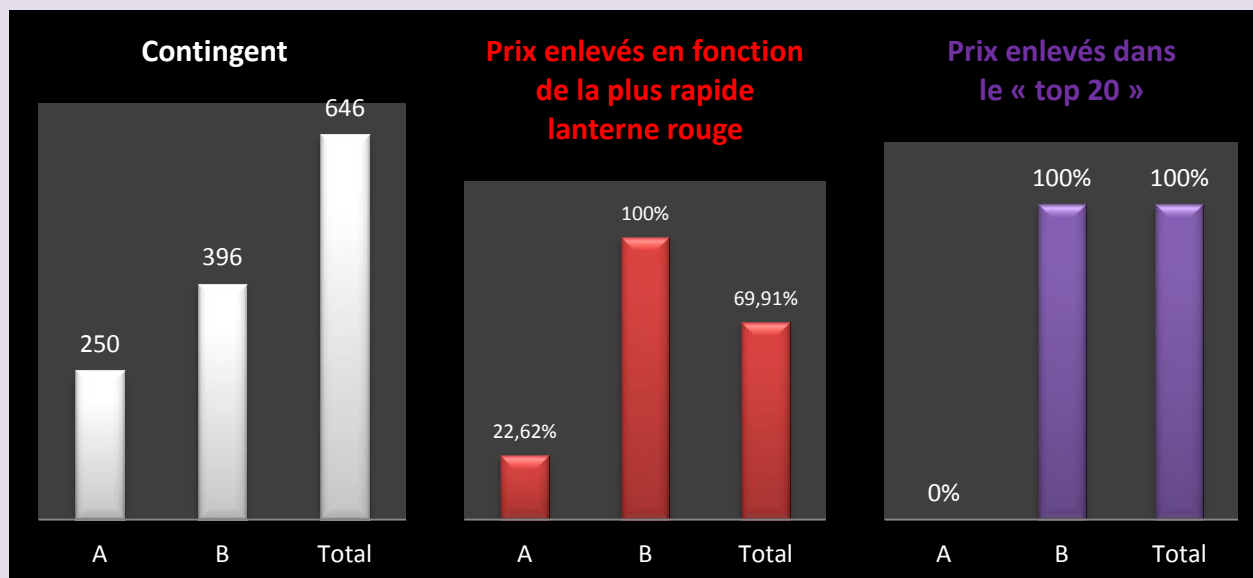
Jeunes & vieux réunis : 646.

1 Devoet Frederik, Renaix (P-B-28), 137.583 km, 1323.97. 2 Devoet Frederik (P-2), 1323.33. 3 Devoet Frederik (P-3), 1323.12. 4 Devoet Frederik (P-4), 1322.91. 5 Devoet Frederik (P-5), 1322.70. 6 Devoet Frederik (P-6), 1322.70. 7 Devoet Frederik (P-7), 1322.27. 8 Devoet Frederik (P-8), 1316.37. 9 Devoet Frederik (P-9), 1314.69. 10 Devoet Frederik (P-10), 1299.79. 11 Devoet Frederik (P-11), 1297.34. 12 Devoet Frederik (P-12), 1296.72. 13 Balcaen-Dubois, Ellezelles (P-B-36), 139.495 km, 1291.81. 14 Balcaen-Dubois (P-2), 1291.22. 15 Balcaen-Dubois (P-3), 1291.02. 16 Balcaen-Dubois (P-4), 1290.82. 17 Balcaen-Dubois (P-5), 1290.82. 18 Balcaen-Dubois (P-6), 1290.42. 19 Balcaen-Dubois (P-7), 1289.82. 20 Balcaen-Dubois (P-8), 1289.23...

Pointeur non repris dans le top :

44 Baert-Debusschere, Ere (P-A-28), 115.148 km, 1215.13.

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A	250	993.13	19	22,62	0	0
B	396	1101.89	132	100	20	100
Total	646		151	69,91	20	100



PETITE VITESSE : NOYON

- **Lâcher : 9h10.**

Un second lâcher tournaisien

Dottignies-Néchin dispose d'un lâcher à lui seul en petite vitesse. Ce groupement organise un général vieux et yearlings réunis, des concours à vieux et à juniors conformément aux instructions données par l'EPR.

Dans les résultats publiés, pour faciliter la compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique, dans le résultat des vieux et juniors réunis, la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence de classement. Des statistiques ne peuvent pas être établies.

Une analyse sommaire :

- un contingent de 362 pigeons
- une seule catégorie
- premier vieux (junior) classé dix-huitième
- top composé de jeunes et approprié par deux colonies
- la palme de pointeur aux **José & Gustave Goemaere, d'Havennes**, auteurs du podium complet.



Unique : 362.

1 Goemaere José & Gustave, Havennes (P-24), 120.751 km, 1294.47. 2 Goemaere José & Gustave (P-2), 1292.16. 3 Goemaere José & Gustave (P-3), 1291.70. 4 Goemaere José & Gustave (P-4), 1282.33. 5 Baraffe Michel, Kain (P-24), 121.313 km, 1273.87. 6 Baraffe Michel (P-2), 1272.98. 7 Baraffe Michel (P-3), 1271.86. 8 Baraffe Michel (P-4), 1270.98. 9 Baraffe Michel (P-5), 1270.75. 10 Goemaere José & Gustave (P-5), 1266.19...

Lanterne rouge (par 3) : 1129.41.

PETITE VITESSE : NOYON

- *Lâcher : 8h40.*

Un premier lâcher athois

Seule l'entente Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud, composée des doublages Ath, Blaton et Lessines classant par deux, alimente ce lâcher.

Un général vieux et yearlings confondus, un général vieux et un général juniors sont organisés. Les vieux et les juniors alignés sur le concours « mixé » ne sont pas systématiquement « repris » dans le général vieux ou yearlings.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des trois doublages locaux qui n'organisent pas de concours « mixé » à leur niveau. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour faciliter la compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- un contingent de 650 pigeons
- seul le pointeur général à plus de 1300 m
- 187 m/minute d'écart entre les pointeurs des deux catégories
- le pointeur général, un jeune de **Sébastien Verplancken, d'Huissignies**



Vieux et yearlings réunis : 35.

1 Dupont M & A, Deux-Acren (V-B-25), km, 141.672 km, 1127.81. 2 Dupont M & A (V-2), 1109.26. 3 Dupont M & A (V-3), 1104.51. 4 Dupont M & A (V-4), 1088.38. 5 Dupont M & A (V-5), 1070.03. 6 Dupont M & A (V-6), 1063.73. 7 Dupont M & A (V-7), 1062.40. 8 Dupont M & A (Y-8), 1062.00. 9 Dupont M & A (V-9), 1032.09. 10 Dupont M & A (V-10), 1011.82...

Lanterne rouge (par 2) : 972.13.

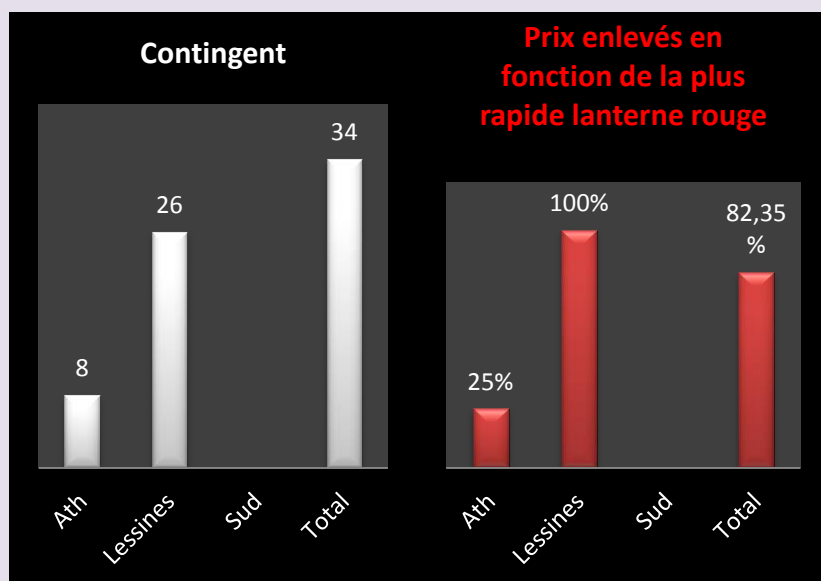
Jeunes : 615.

1 Verplancken Sébastien, Huissignies (A-36), 122.954 km, 1314.92. 2 De Craeye Christian (B-14), 145.887 km, 1297.67. 3 De Craeye Christian (2), 1291.35. 4 De Craeye Christian (3), 1288.69. 5 Massu Martin, Chapelle-à-Wattines (A-38), 124.894 km, 1284.91. 6 De Groote Danny, Everbeek (B-6), 144.297 km, 1280.36. 7 De Groote Danny (2), 1279.79. 8 De Craeye Christian (4), 1279.65. 9 Massu Martin (2), 1271.40. 10 Massu Martin (3), 1270.75...

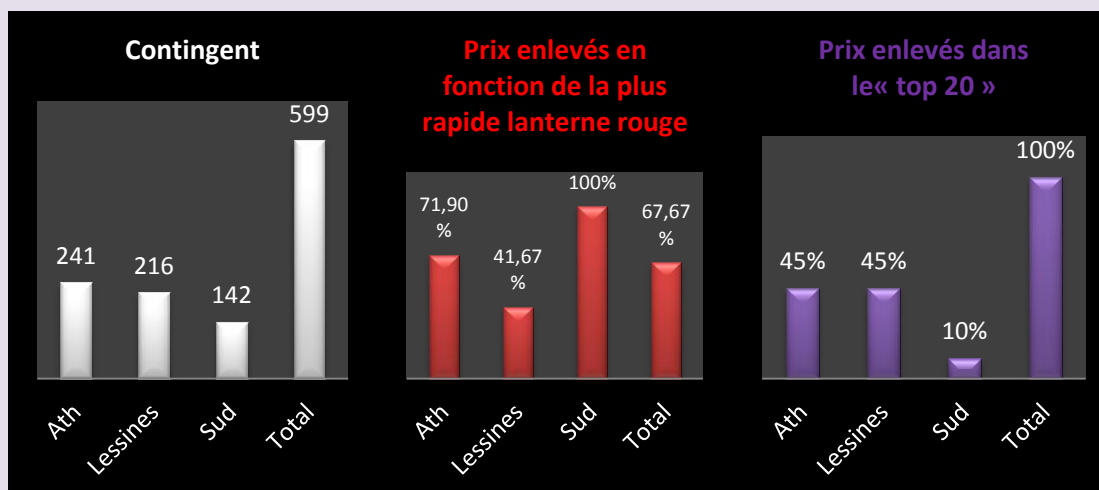
Lanterne rouge (par 2) : 961.51.

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Vieux	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	8	GP	1	25	1	
Lessines	26	981.90	13	100	13	
Sud						
Total	34		14	82,35		



Le coin des statistiques - Classification par deux						
Jeunes	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	241	951.44	87	71,90	9	45
Lessines	216	820.57	45	41,67	9	45
Sud	142	1070.32	71	100	1	10
Total	599		203	67,67	20	100



PETITE VITESSE : NOYON

- **Lâcher : 8h50.**

Un second lâcher athois

Depuis plusieurs saisons, « L'Entente des V », l'« Entente Frontalière » et l'« Entente de l'Ouest » composent un second lâcher en région d'Ath, organisent en classant par deux une épreuve générale par catégorie et des doublages facultatifs (deux et parfois trois en certaines circonstances).

Désormais, un général vieux et yearlings confondus, un général vieux et un général juniors sont organisés. Les vieux et les juniors alignés sur le concours « mixé » ne sont pas systématiquement repris dans le général vieux ou yearlings.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des doublages locaux qui n'organisent pas de concours « mixé » à leur niveau. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour faciliter la compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- un contingent non déterminé pour cause de jeunes doublés
- deux jeunes à plus de 1300 m
- le top des vieux enlevés par des jeunes
- le pointeur, un jeune des **Gheenens-Delbecq, de Mainvault.**



Vieux & yearlings réunis (doublage des jeunes autorisé) : 283.

1 Murez-Marichal, Wadelincourt (P-12), 117.194 km, 1300.06. 2 Murez-Marichal (P-2), 1298.86. 3 Murez-Marichal (P-3), 1295.74. 4 De Geyter Pierre, Ogy (P-12), 140.195 km, 1287.37. 5 De Groote Danny, Everbeek (P-8), 144.297 km, 1273.20. 6 Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (P-2), 116.876 km, 1270.39. 7 Bouchard Pierre, Péruwelz (P-15), 113.079 km, 1265.40. 8 Delaunoit Geoffrey, Ghoy (P-30), 142.298 km, 1264.87. 9 Bouchard Pierre (P-2), 1264.22. 10 Bouchard Pierre (P-3), 1262.34...

Lanterne rouge (par 2) : 987.38.

Jeunes : 533.

1 Gheenens-Delbecq, Mainvault (16), 132.382 km, 1322.49. 2 Murez-Marichal, Wadelincourt (36), 117.194 km, 1300.06. 3 Gheenens-Delbecq (2), 1299.56. 4 Gheenens-Delbecq (3), 1298.92. 5 Murez-Marichal (2), 1298.86. 6 Murez-Marichal (3), 1295.74. 7 Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (25), 116.876 km, 1293.83. 8 Gheenens-Delbecq (4), 1289.85. 9 De Geyter Pierre, Ogy (12), 140.195 km, 1287.37. 10 Fontaine P/F, Basècles (4), 114.954 km, 1278.68...

PETITE VITESSE : NOYON

- *Lâcher : 8h30.*

Le lâcher montois

Deux composantes définissent le lâcher montois : d'une part, l'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » et, d'autre part, le groupement des Quatre, en d'autres termes Petit-Enghien. La première association citée, classant par trois à l'exception de Bierghes-Saintes (par deux), applique à la lettre les instructions de l'EPR, la seconde, classant par deux, reste « classique » avec deux résultats vieux et yearlings séparés.

L'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » se compose de trois doublages auxquels une lettre a été attribuée à savoir la lettre A pour « La Collégiale », la lettre B pour « L'Espoir », la lettre C pour « Le Progrès ». La lettre D est octroyée au « Groupement des Quatre ». Cette lettre permet d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons, peut être remplacée par un chiffre en cas de récurrence de classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur. Dans le cas du résultat vieux et yearlings réunis, les lettres V et Y usitées indiquent la catégorie du pigeon classé.

Une analyse sommaire:

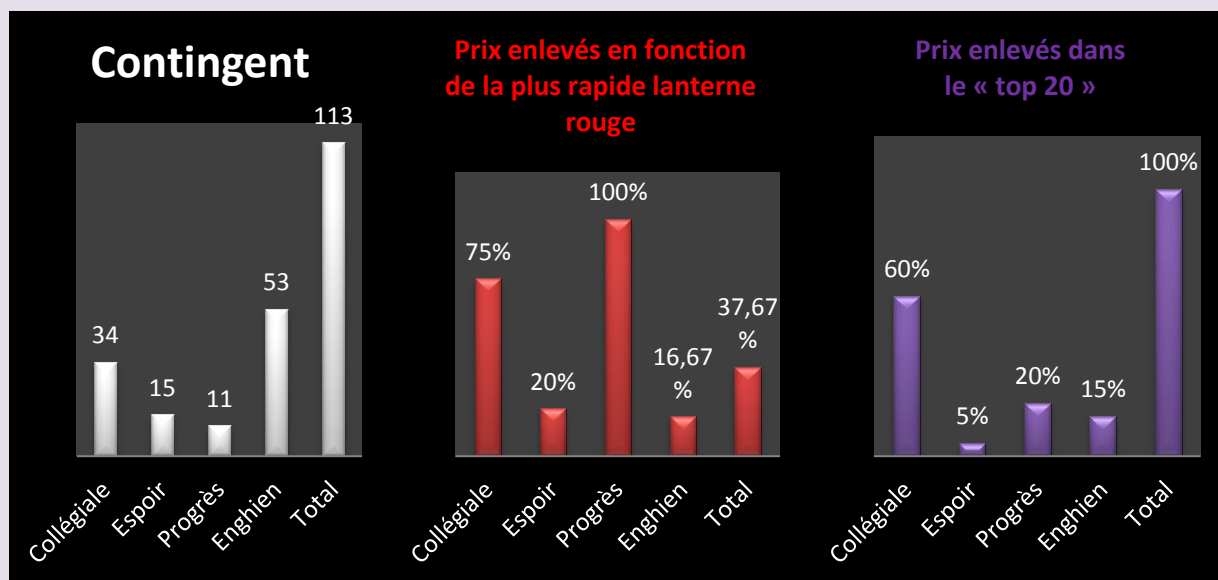
- *un contingent de 1085 pigeons*
- *la cap des 1000 jeunes manqué de peu*
- *7 vieux et 19 jeunes à plus de 1300 m*
- *moins de la moitié des prix enlevés dans chaque catégorie à l'heure de clôture de Bierghes*
- *la palme de pointeur général à un jeune de **Jean-Pierre Vandebossche, de Bierghes**, auteur du podium complet à jeunes.*



Vieux et yearlings réunis : 113.

1 Eeckhoudt R & F, Bierghes (V-C-3), 148.599 km, 1361.38. 2 Hogne Francis, Braine-le-Comte (V-A-18), 140.079 km, 1347.78. 3 Hogne Francis (V-2), 1346.69. 4 Eeckhoudt Christophe, Bierghes (V-C-2), 148.362 km, 1330.20. 5 Vandebossche Jean-Pierre, Bierghes (Y-C-3), 147.638 km, 1328.87. 6 Christiaens J, Lembeek (Y-D-9), 153.200 km, 1323.54. 7 Christiaens J (Y-2), 1317.28. 8 Christiaens J (V-3), 1292.82. 9 Hogne Francis (V-3), 1282.72. 10 Hogne Francis (V-4), 1280.04. 11 Hogne Francis (V-5), 1278.09. 12 Hogne Francis (V-6), 1273.06. 13 Hogne Francis (V-7), 1263.48. 14 Bouchez-Lejeune, Sirault (Y-B-3), 117.986 km, 1260.97. 15 Hogne Francis (V-8), 1259.51. 16 Hogne Francis (V-9), 1257.24. 17 Eeckhoudt R & F (Y-2), 1249.22. 18 Hogne Francis (V-10), 1249.03. 19 Hogne Francis (V-11), 1244.22. 20 Hogne Francis (V-12), 1243.12...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Collégiale	34	1243.12	9	75	12	60
Espoir	15	1128.51	1	20	1	5
Progrès	11	1249.22	4	100	4	20
Enghien	53	1088.05	3	16,67	3	15
Total	113		17	37,67	20	100



Jeunes : 972.

1 Vandebossche Jean-Pierre, Bierghes (C-22), 147.638 km, 1364.07. 2 Vandebossche Jean-Pierre (2), 1363.86. 3 Vandebossche Jean-Pierre (3), 1363.64. 4 Vandebossche Jean-

Pierre (4), 1363.44. 5 Vandebossche Jean-Pierre (5), 1362.81. 6 Leroy Richard, Hornu (B-16), 108.700 km, 1352.54. 7 Leroy Richard (2), 1350.59. 8 Fixelles Francis, Saintes (C-18), 149.195 km, 1350.27. 9 Leroy Richard (3), 1348.63. 10 Vercaigne Marcel, Tertre (B-6), 114.589 km, 1343.88. 11 Vandebossche Jean-Pierre (6), 1338.51. 12 Badot Paul, Saintes (C-20), 149.579 km, 1332.35. 13 Foucart Michel, Herchies (A-16), 124.156 km, 1319.92. 14 Verstuyft Marcel, Hoves (C-13), 141.515 km, 1316.41. 15 Storez Eric, Hornu (B-10), 112.008 km, 1315.15. 16 Wallez Alfred, Bierghes (C-23), 148.771 km, 1313.41. 17 Leroy Richard (4), 1311.74. 18 Joly Léopold, Colfontaine (B-11), 109.162 km, 1310.20. 19 Rubais Johan & J, Ecaussines (A-61), 138.288 km, 1301.32. 20 Badot Paul (2), 1301.25...

Pointeur non repris dans le top :

26 Debontridder MC, Tubize (D-9), 151.499 km, 1294.86.

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Collégiale	367	1126.00	45	36,59	2	10
Espoir	357	1128.78	42	35,29	7	35
Progrès	178	1217.57	60	100	11	55
Enghien	70	1148.77	11	45,83	0	0
Total	972		158	48,77	20	100

